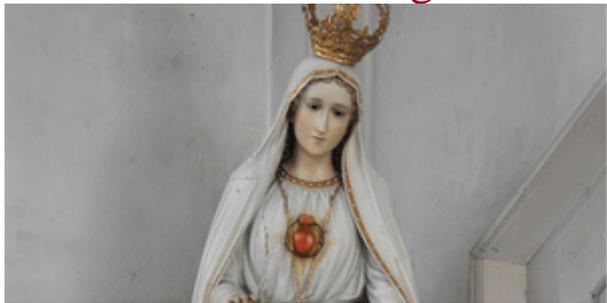


Dieu a fait la France guérissable



Article rédigé par Yves de Lassus

AFS 257 44

POLITIQUE S

DIEU A FAIT LA FRANCE GUÉRISSABLE

(1e
partie)

Plan général de l'étude

Introduction : le nécessaire diagnostic de la situation

I. L'état de la France sur le plan matériel

II. L'état de la France sur le plan religieux

Le nombre de catholiques

Le nombre de prêtres

Quel remède appliquer ?

III. Faire ou provoquer un miracle : mode d'emploi

Le miracle de Cana [fin de la 1e
partie]

La résurrection de Lazare

Ce que nous apprennent ces miracles : ora et labora

L'impérieuse nécessité d'agir sur les deux plans simultanément : le
plan spirituel ET le plan temporel

IV. Quelles actions sur le plan spirituel ?

Le message de Fatima, expression d'une volonté divine

La dévotion au Cœur Immaculé de Marie

Les victoires du rosaire

Les protections obtenues par la consécration au Cœur Immaculé de
Marie

V. Quelles actions sur le plan temporel ?

L'indispensable nécessité d'agir aussi sur le plan temporel

Le plan d'action défini par saint Pie X

Les actions pour la famille, l'école et la propriété privée

Les actions pour les institutions

VI. Le rétablissement des institutions

Origine et transmission du pouvoir

Les quatre façons de désigner un chef

Recréer de véritables corps intermédiaires

Les conseils de Notre-Dame à Fatima

Conclusion : le faux et le vrai combat politique

45 AFS 257

INTRODUCTION : le nécessaire diagnostic de la
situation

Lorsque nous voyons le temps que passent certains de nos amis, en

particulier les grands adolescents ou jeunes adultes, pour des actions conduites dans le champ de la politique "officielle", nous sommes souvent très surpris. À les entendre, les espoirs seraient dans une refondation de la droite, une moralisation de la vie politique, une union des partis conservateurs, etc. Or nous n'allons pas attendre encore quatre ans pour avoir, au bout du compte, un nouveau président qui appliquera une politique pire que celle de ces prédécesseurs !

Aussi, convient-il non seulement de les alerter sur les carences de ces actions, mais aussi de les orienter vers les vraies actions. Travail de Sisyphe, tant la politique attire, notamment chez les plus jeunes. Par exemple, lorsque nous rappelons les conditions données par saint Pie X pour s'engager en politique, il est fréquent de recevoir la réponse suivante : « Mais alors on ne peut rien faire ? » ou encore « Alors, que proposez-vous ? »

Ces réponses sont la marque sinon d'une indigence intellectuelle avancée, au mieux d'un cruel manque d'imagination ou de réflexion. Elles signifient que le système a tellement perverti la capacité de penser de leur auteur qu'il en est devenu incapable de penser autrement que dans le sens proposé par la "bien-pensance" actuelle. Autrement dit : si on n'agit pas au sein du système, il est impossible d'agir.

C'est une erreur sur laquelle nous voudrions éclairer nos lecteurs, particulièrement les plus jeunes. Il est important de répondre à ces questions, en particulier pour nos adolescents, pour les orienter vers une action utile et efficace et leur éviter les désillusions de la politique proposée par les partis.

Pour ce faire, il est indispensable de commencer par établir un diagnostic complet et sans fard de la situation actuelle. Car il est impossible de prescrire une bonne thérapie à partir d'un mauvais

AFS 257 46

diagnostic. Certes, un bon diagnostic ne conduit pas nécessairement à trouver la bonne thérapie. Mais un mauvais diagnostic l'interdit carrément. Ou bien, si une bonne thérapie est prescrite suite à un diagnostic erroné, c'est malgré elle et non à cause d'elle !

Ce diagnostic doit envisager l'être complet de la France, à savoir aussi bien la partie temporelle que la partie spirituelle. Il est important d'avoir une vue d'ensemble du mal. Se contenter des aspects matériels (économiques, politiques, moraux ou autres) serait une erreur. Concernant ces derniers, nous ne nous attarderons guère, car nombreuses sont les personnalités qui font régulièrement l'objet d'excellentes analyses dans ce domaine. Nous ne ferons donc que de brefs rappels dans quelques-uns des principaux domaines.

Nous nous étendrons un peu plus sur le plan religieux, tant les discours lénifiants des hommes d'Église cachent souvent la réalité des faits et égarent de nombreux catholiques sur la gravité de la situation.

Nous ne regarderons que la situation de la France. Certes, par charité, il conviendrait aussi d'analyser la situation du monde. Mais cela nous entraînerait trop loin et n'ajouterait pas grand-chose à notre raisonnement, car la situation des autres pays n'est le plus souvent guère différente de celle de la France. Aussi la situation du monde n'est-elle sur bien des points qu'une reproduction à grande échelle de ce qui se passe en France.

I. L'ÉTAT DE LA FRANCE SUR LE PLAN MATÉRIEL

Sur ce point, la situation de notre pays est de plus en plus

préoccupante. Quel que soit le domaine envisagé, la France est au bord de la catastrophe.

Sur le plan politique, l'État a été colonisé par des politiciens fervents partisans de l'idéologie mondialiste et d'une mondialisation à tout crin. Favorables à la suppression des frontières et farouchement opposés à la survie de notre pays en tant qu'entité

47 AFS 257

indépendante, ils souhaitent voir disparaître les Français « de souche » au sein d'une communauté multi-ethnique.

De nombreuses prérogatives régaliennes, en particulier la monnaie, ont été cédées à des organismes extra-nationaux, européens ou autres. D'autres sont cannibalisées par les partis de gauche qui ne conçoivent la France que comme un simple élément du "village mondial". Quant à celles qu'il conserve réellement, l'État ne les exerce pas ou les exerce mal en les retournant contre les vrais Français. Par exemple, sur le plan de la sécurité, l'État ne joue plus son rôle et l'insécurité croît de jour en jour. Le récent attentat de

Trèbes, près de Carcassonne, en est une triste illustration. Parallèlement, le "grand remplacement" devient de plus en plus

une réalité et le pire est que la hiérarchie religieuse actuelle pousse dans ce sens.

Sur le plan financier, la dette du pays fait que l'État est au bord de la faillite et qu'il n'est plus maître de ses finances : il est complètement tributaire des banques et du système financier international. N'importe quelle société qui aurait une situation équivalente serait immédiatement contrainte de déposer son bilan. Et, hélas, les actions de ceux qui sont actuellement au gouvernement ne sont absolument pas susceptibles de redresser la situation. Au contraire, les impôts supportés par les Français augmentent de plus en plus, alors que les diverses allocations sont souvent distribuées à des étrangers entrés illégalement sur notre territoire.

Sur le plan culturel, la France a perdu l'aura qu'elle avait encore il y a quelques décennies. Sa langue est de moins en moins maîtrisée par les jeunes générations. Les ministères de l'éducation nationale et de la culture sont colonisés par les organisations de gauche.

L'illettrisme progresse à grande vitesse. Et régulièrement, nous sommes agressés par des productions artistiques hideuses lorsqu'elles ne sont pas carrément blasphématoires... à l'égard du seul catholicisme, faut-il le préciser.

Sur le plan moral, il n'est guère besoin d'épiloguer : la situation se dégrade là aussi à une vitesse vertigineuse : contraception, incitation à la débauche dès le plus jeune âge, idéologie du genre, avortement,

AFS 257 48

etc. Ce ne sont là que quelques exemples. Mais ils montrent que, dans tous les domaines, la France est de moins en moins un pays libre, et même de moins en moins un pays tout court. La France est sinon morte, tout au moins atteinte d'une maladie mortelle.

Voilà le triste constat sur le plan temporel. Et hélas, sur le plan spirituel, le constat n'est pas meilleur.

II. L'ÉTAT DE LA FRANCE SUR LE PLAN RELIGIEUX

1. Le nombre de catholiques

Depuis quelques années, les sondages indiquent que les catholiques pratiquants représentent à peine 4 % de la population, alors que ce

pourcentage était d'environ 95 % avant la Révolution française.

1.1. L'assistance à la messe

Ainsi, un sondage IFOP établi en 2010 indiquait que ceux qui vont à la messe le dimanche (qu'il appelle les "messalisants") ne représentent plus que 4,5% de la population depuis 2006.

Encore faut-il savoir ce que l'IFOP entend par "messalisants" : il s'agit de ceux qui vont à la messe non pas tous les dimanches, mais

49 AFS 257

« au moins une fois par mois ». Pourtant 65% des Français se disent encore catholiques, mais parmi eux 93% ne vont pas ou que très rarement à la messe. Or la messe dominicale est une obligation sous peine de péché grave. Il n'est donc pas possible de classer parmi les catholiques ceux qui ne vont à la messe qu'une fois par mois. Le nombre de vrais catholiques est donc sûrement inférieur à 4%.

Et effectivement, un sondage de La Croix publié le 11.01.2018 affirme que ceux qui vont à la messe chaque dimanche ne représentent que 1,8 % de la population française. Ce chiffre concerne l'ensemble de la population française. Or cette proportion est inégalement répartie entre les différentes tranches d'âge. Plus la tranche est jeune, plus le pourcentage est faible. Ainsi pour ceux qui ont moins de 35 ans (25% de ceux qui se disent catholiques), ce pourcentage est inférieur à 1% !

1.2. La croyance en les dogmes

Mais ces chiffres ne prennent en compte que la participation à la messe dominicale. Or il ne suffit pas d'aller à la messe tous les dimanches pour être catholique : il faut également croire tous les dogmes enseignés par l'Église. Le refus de croire à un seul dogme suffit à faire perdre le caractère de catholique. Malheureusement, depuis 1980, avec la diffusion de Pierres vivantes et des parcours catéchétiques, de nombreuses vérités de foi ne sont plus enseignées ; certaines sont même carrément niées.

Ainsi, il est fréquent de croiser des personnes se prétendant résolument catholiques tout en n'adhérant pas à certains dogmes, par

exemple : la création (corps et âme) d'Adam et Ève par Dieu Lui-même (il y a un couple unique à l'origine de l'humanité, lequel ne

peut être le fruit de l'évolution, puisque l'âme ne peut être le fruit de l'évolution), le péché originel, l'enfer, l'existence des anges, la présence réelle (combien ne croient plus en la présence réelle, mais font seulement "mémoire" de la Passion lors du saint sacrifice de la messe), l'Ascension, l'Assomption, l'Immaculée Conception, le salut possible uniquement dans l'Église catholique (« En dehors de

AFS 257 50

l'Église, point de salut »), etc. Nier une seule de ces vérités suffit pour ne plus être catholique.

Ainsi, en ne comptant que les personnes ne manquant jamais la messe le dimanche et croyant fermement à toutes les dogmes enseignés par l'Église, le pourcentage de catholiques est sûrement inférieur à 1 % aujourd'hui.

1.3. La pratique de la loi morale

Pourtant ces deux critères sont encore bien insuffisants : pour être véritablement catholique, il convient aussi de respecter scrupuleusement la loi morale. Or qui aujourd'hui respecte

intégralement les lois de l'Église concernant l'usage du mariage, lois qu'elle tient de Notre Seigneur Lui-même ? La continence parfaite avant le mariage et le refus de toute contraception après le mariage est une condition sine qua non pour être catholique. Combien de personnes vivant ensemble avant le mariage continuent à participer aux activités paroissiales, à communier au vu et au su de tout le monde, sans que le curé trouve à y redire ! Les bons confesseurs ne cachent plus leur effarement devant la conduite de plus en plus immorale de la jeunesse, même catholique.

C'est pourquoi, même en limitant les critères à la participation inconditionnelle à la messe dominicale, l'adhésion complète et sans restriction à l'ensemble des dogmes de la foi et le respect scrupuleux des règles concernant la contraception et l'usage du mariage, le pourcentage de catholiques en France est très nettement en dessous de 1%, probablement inférieur même à 0,5% !

2. Le nombre de prêtres

2.1. Effectifs diocésains

De plus, et c'est un véritable drame, il y a de moins en moins de prêtres pour enseigner la foi catholique et redresser cette situation. Déjà en 2014 Mgr Podvin, alors porte-parole de la conférence des évêques de France, constatait : « On manque de vocations... Quand

51 AFS 257

on ordonne 100 prêtres par an et qu'il en meurt 800 par an pour le territoire français, c'est évident. Le déficit il est là, il est criant. » Et il est exact que, depuis plusieurs années, la diminution est régulière et d'environ 500 prêtres par an. Voici la courbe publiée par la conférence des évêques de France pour la période 1990-2012 :

Et depuis 2012, la tendance est restée la même : 12 798 en 2013, 12 363 en 2014, 11 908 en 2015.

En comparaison, en 1880, il y a un peu plus d'un siècle, alors que la population n'était que de 40 millions d'habitants (contre 66 aujourd'hui), le nombre de prêtres était de 213 000 ; et ils étaient encore 178 000 en 1950 ! Il faut remonter aux premiers siècles de la chrétienté pour retrouver un nombre de prêtres aussi faible que celui d'aujourd'hui !

De plus, la moyenne d'âge est de 75 ans, c'est-à-dire qu'il y a à peine 5 000 prêtres diocésains âgés de moins de 75 ans, donc encore en activité, les autres étant déclarés "en retraite".

AFS 257 52

2.2. Ordinations

Ce phénomène est bien sûr fortement lié au nombre d'ordinations qui ne cesse de baisser. Depuis 2012, le nombre d'ordinations de prêtres diocésains est passé sous la barre des 100 ordinations par an (75 en 2014, 60 en 2015, 73 en 2016, 79 en 2017). En ajoutant les ordinations de religieux et dans les fraternités, on arrive à peine à un total de 150 ordinations par an.

Ordinations depuis 1945

Depuis 1970, le nombre est même inférieur à la pire des années de guerre (1918 : 180 ordinations) et très en-dessous des chiffres des débuts de la IIIe

république.

Le phénomène semble donc irréversible. Et malheureusement, il ne faut pas compter sur les évêques pour redresser la situation. À un jeune prêtre venu lui rendre visite, un évêque disait récemment que la situation actuelle de l'Église était la situation normale ; les situations antérieures avec une population majoritairement catholique étaient des situations exceptionnelles !

En outre, sous prétexte de laïcité, la France glisse dans un anticatholicisme de plus en plus radical : les crèches de Noël sont interdites ; les jours fériés sont contestés. Et nos gouvernants sont franchement hostiles à la religion catholique. Ancien ministre de l'Éducation nationale, Vincent Peillon est allé jusqu'à dire : « On ne pourra jamais construire un pays de liberté avec la religion catholique » !

3. Quel remède appliquer ?

Devant un tel constat, il n'est pas exagéré de dire que la France est morte ou sur le point de l'être. Elle n'est déjà plus catholique ou si peu. Ceux qui s'imaginent pouvoir redresser la situation par des moyens purement humains, en particulier par les élections, se trompent donc lourdement puisque la quasi-totalité des Français n'est plus catholique. De plus, non seulement l'ennemi a des forces très

AFS 257 54

supérieures aux nôtres, mais il n'hésite pas, à l'occasion, à faire appel à des forces occultes. Alors, que faire ? Comment réagir ? Car il faut faire quelque chose. Nous ne pouvons pas laisser les choses continuer ainsi.

3.1. Obtenir une aide divine

Tous les jours, et même plusieurs fois par jour, nous disons : « Notre Père qui êtes aux Cieux (...) que votre règne arrive sur la terre (...) que votre volonté soit faite sur la terre. » Y croyons-nous ? Le Fils de Dieu Lui-même nous a appris cette prière. En conséquence, Dieu ne peut pas vouloir la situation actuelle. Il est impossible que Dieu veuille nous laisser dans cette situation.

S'Il ne le veut pas, alors sa Miséricorde est sûrement prête à nous donner les moyens de nous en sortir. Si Dieu ne le faisait pas, soit Il ne serait pas miséricordieux, soit Il ne serait pas Tout-Puissant.

Aussi, il est certain qu'Il souhaite mettre fin à la situation actuelle. Mais Il respecte la liberté humaine. C'est pourquoi, si nous n'arrivons pas à redresser la situation, ce n'est pas parce que Dieu n'agit pas, c'est parce que nous ne connaissons pas ou ne voulons pas utiliser les moyens qu'Il nous donne.

3.2. Or que voulons-nous ?

Retrouver une France avec une foi et une pratique religieuse semblable à celles d'avant l'assaut des forces révolutionnaires (Réforme, Franc-maçonnerie, Révolution dite "française", laïcisme...), pour que nos enfants et nos proches vivent dans un environnement leur procurant les conditions favorables pour faire leur salut. Or Pie XII disait le 11.06.1941 dans son discours pour le 50e

anniversaire de Rerum Novarum :

De la forme donnée à la société conforme ou non aux lois divines, dépend et découle le bien ou le mal des âmes, c'est-à-dire le fait que les hommes, appelés tous à être vivifiés par la grâce du Christ, respirent, dans les contingences terrestres du cours de la

vie, l'air sain et vivifiant de la vérité et des vertus morales ou, au contraire, le microbe morbide et souvent mortel de l'erreur et de la dépravation...

55 AFS 257

Nous voulons une France catholique, fille aînée de l'Église, modèle pour les nations. Nous le voulons tout de suite, car notre salut éternel et celui de nos enfants en dépend. Mais direz-vous, c'est impossible à un horizon de quelques années, voire de quelques générations. On dit qu'il faut dix fois plus de temps pour construire que pour détruire. Or la Révolution détruit la France depuis plus de deux siècles !

Pourtant, pas question d'attendre une ou deux générations, ni même quelques années. Nous persistons à croire que Dieu veut le rétablissement de la chrétienté, non pas uniquement en France mais dans le monde entier, non pas dans deux ou trois générations, mais le plus vite possible. C'est impossible, maintiendrez-vous, ou alors il faudrait un véritable miracle, miracle encore plus grand que celui de Jeanne d'Arc.

3.3. Il faut un miracle !

Alors là, nous sommes absolument d'accord : voilà le remède ! Et quand nous parlons de miracle, l'espoir, ou plutôt une grande espérance renaît. Car nous savons parfaitement comment provoquer un miracle de la part de Dieu. Ou plutôt, nous devrions le savoir, mais peu semblent s'en rappeler.

III. FAIRE OU PROVOQUER UN MIRACLE :

MODE D'EMPLOI

Effectivement, il faut reconnaître qu'il faudrait un véritable miracle pour redresser la situation en peu de temps. Ce remède redonne une ferme espérance, car nous savons comment s'opèrent les miracles : il suffit pour cela d'ouvrir l'Évangile. Une rapide analyse montre que tous les miracles de Jésus se sont réalisés à peu près selon le même schéma.

Analysons-en quelques-uns.

AFS 257 56

1. Le miracle de Cana

Commençons par le tout premier miracle rapporté par les évangélistes. Il fut fait à Cana, un peu à l'improviste d'ailleurs !

L'épisode étant bien connu de nos lecteurs, nous ne leur ferons pas l'injure de rappeler les faits. Constatons simplement que ce miracle peut se décomposer en cinq étapes.

La première étape est une demande adressée à Notre Seigneur. La véritable identité de Jésus n'étant encore connue que de la Sainte Vierge, elle seule pouvait ici exprimer cette demande. Elle dit à son divin Fils : « Ils n'ont plus de vin. » Demande simple, claire, qui exprime le désarroi devant une situation qu'on ne maîtrise plus, une situation dont nous sommes responsables. Peu importe qui est le véritable responsable d'ailleurs : ce qui compte, c'est que la situation est sans issue. Donc première étape : reconnaître humblement notre responsabilité et notre incapacité à contrôler la situation.

La deuxième étape est un acte de foi dans la puissance de Dieu à redresser une catastrophe initiée par les hommes. Notre-Dame dit aux serviteurs : « Faites tout ce qu'Il vous dira. » Nous avons là un acte de foi d'une perfection sublime. Car Jésus vient de dire à sa mère : « Femme, qu'y a-t-il entre vous et moi ? Mon heure n'est pas encore venue. » L'heure de Jésus, fixée de toute éternité par son

Père, n'est pas encore venue. Jésus si profondément uni à son Père ne peut qu'obéir à ses décrets éternels, quand bien même sa propre mère lui demanderait de les transgresser. Marie sait tout cela. Et pourtant elle n'hésite pas à dire aux serviteurs : « Faites tout ce qu'il vous dira. » La Sainte Vierge connaît comme personne d'autre son Jésus. Elle a été la première à être informée par l'Ange Gabriel sur la véritable personne de ce fils qu'elle allait mettre au monde. Elle l'a porté en son sein pendant neuf mois. Puis elle a vécu avec Lui pendant 30 ans. Elle sait toute l'affection que lui porte son Fils. C'est pourquoi elle sait que son Fils ne résistera pas à une de ses demandes. Sublime acte de foi que seule Notre-Dame pouvait faire ! Mais acte de foi que nous devons imiter, en particulier dans les situations dramatiques comme celle que nous vivons aujourd'hui.

57 AFS 257

La troisième étape est une action concrète qui n'a absolument aucun rapport avec la demande, au moins en apparence. Jésus dit aux serviteurs : « Remplissez d'eau ces jarres. » Mettons-nous un instant à la place de ces serviteurs : ils ont dû prendre Jésus pour un fou. On cherche du vin et il fait remplir d'eau des jarres. De plus ces jarres étaient destinées à recueillir l'eau ayant servi à laver les pieds et les mains des invités. Elles étaient donc déjà en partie pleines d'une eau souillée. À quoi peut servir de remplir d'eau les jarres quand on cherche du vin ? Imaginez ce que vous auriez pensé à leur place. Certains ont dû discuter, disant qu'il était inutile de se fatiguer à aller puiser de l'eau et d'en remplir des jarres, car jamais personne n'avait vu de l'eau se transformer en vin. Que s'est-il passé ? Est-ce la dignité et la majesté de Notre-Dame en disant : « Faites tout ce qu'Il vous dira » ? Est-ce le regard empli à la fois de bonté et d'assurance de Notre Seigneur disant : « Remplissez d'eau ces jarres » ? Toujours est-il que les serviteurs, tous peut-être pas, mais certains allèrent chercher de l'eau et en remplirent les jarres.

La quatrième étape est l'action divine proprement dite. Dans ce premier miracle, elle est cachée, car l'heure de Jésus n'étant pas encore venue, Il agit discrètement. Plus tard, dans les miracles qu'il fera au cours de sa vie publique, lorsque son heure sera venue, cette étape sera alors parfaitement visible. Ici, elle est cachée mais parfaitement réelle. Cette étape est la part de Dieu dans le miracle, la part que seul un Dieu peut faire, une part qui n'est pas à la portée des hommes. Étape indispensable, essentielle, cruciale, mais qui pourtant n'est que la quatrième dans le processus !

Enfin, il est une cinquième étape dans laquelle Jésus redonne l'action aux hommes : « Puisse et servez le maître de maison. » Car la suite n'est pas du ressort de l'action divine. Ce que les hommes peuvent faire, Dieu les laisse toujours faire. C'est pourquoi Jésus dit aux serviteurs : « Puisse et servez le maître de maison. » Il dut y avoir, n'en doutons pas, quelques serviteurs goguenards, riant dans leur barbe, en pensant à la tête du maître du repas lorsqu'ils lui diraient : « Maître, voici le vin que propose un de vos invités ! » Hommes de peu de foi ! Ils furent bien attrapés. Mais ils comprirent vite car, dit l'Évangile, ils « savaient, eux qui avaient puisé l'eau ».

AFS 257 58

Voici donc la façon de provoquer un miracle. Si nous voulons que Dieu nous aide pour redresser la situation, nous devons suivre ce schéma. Car Dieu ne change pas : s'Il a agi ainsi il y a vingt siècles,

Il agit encore ainsi de nos jours.

Vous n'êtes pas complètement convaincu ? Alors analysons un deuxième miracle.

(À suivre)

Yves de Lassus

Investir dans la SCI Demours-Ternes

Pour aider l'AFS, des personnes généreuses ont investi dans les parts de la SCI Demours-Ternes, propriétaire de l'appartement où travaillent ses membres. Ces parts ne portent pas de bénéfices, mais sont réévaluées tous les ans pour entretenir le capital initialement investi et qui est garanti par la valeur de l'appartement lui-même.

Nous recherchons des acheteurs pour pouvoir satisfaire les vendeurs potentiels. Les frais de mutation demandés par l'administration sont pris en charge par l'AFS de manière à ce que cela ne soit pas une charge supplémentaire pour les acheteurs.

Que nos plus jeunes amis en particulier pensent à investir une ou deux parts pour assurer l'indépendance de la Société Civile.

Le prix de la part a été porté à 330 € en décembre 2017.